

## Invitation du conseil municipal

Le conseil municipal vous invite à la présentation et à l'adoption du budget municipal 2023 et du plan triennal des immobilisations\*, le **mercredi 21 décembre à 20 h**.

La période de questions portera exclusivement sur le budget et le programme triennal des immobilisations.

Suivra la rencontre sociale des citoyens de Sainte-Anne-de-la-Pocatière qui débutera par un remerciement aux membres du comité des fêtes du 175<sup>e</sup> de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

**Un léger goûter sera offert!**

**Salle municipale de Sainte-Anne-de-la-Pocatière**  
(395, chemin des Sables Est)



\*Le plan triennal des immobilisations est un programme de réalisation de projets d'investissement que la Municipalité prévoit réaliser au cours des trois prochaines années.

## Quelques consignes pour la période hivernale

### Obstacles potentiels

Il est important de baliser tous les obstacles potentiels (bords d'entrées, murets, etc....) et de protéger les lampadaires situés près de la rue. **Nous vous demandons de ne pas installer de balises trop près des voies de circulation et de ne pas placer les bacs de matières résiduelles dans l'emprise du chemin lors de la journée de collecte afin de faciliter les opérations de déneigement.**

### Neige et glace

Le fait de jeter ou de déposer de la neige ou de la glace provenant d'un terrain privé sur le domaine public (dont les rues et les fossés), dans les eaux et les cours d'eau municipaux constitue une nuisance et est prohibé. (Article 14 du règlement n°359). **LA SÛRETÉ DU QUÉBEC INTERVIENDRA AUPRÈS DES PERSONNES OU DES ENTREPRISES RESPONSABLES D'AVOIR JETÉ DE LA NEIGE DANS CES ENDROITS. AUCUNE TOLÉRANCE NE SERA ACCORDÉE.**

### Stationnement

Le stationnement des véhicules routiers est interdit sur les chemins publics de la municipalité, pendant la période du 15 novembre au 15 avril inclusivement de chaque année, entre 0 h et 7 h du matin.

**Quiconque contrevient à l'une des dispositions commet une infraction et est passible d'amendes transmises par la Sûreté du Québec.**

**Ceci pour une meilleure efficacité du déneigement et la sécurité du public.**

**Merci de votre collaboration habituelle!**

## Calendrier 2023 de la collecte des matières résiduelles

Vous recevrez bientôt le calendrier de la collecte des matières résiduelles pour l'année 2023 dans votre boîte postale!

## Collecte d'arbres « naturels » de Noël



**Le mardi 10 janvier 2023**  
**si la température le permet.**  
Veuillez déposer l'arbre près de la route **avant 8 h du matin**

## Activité Raquette au clair de lune

Parcourez les sentiers de raquette (1, 3 ou 5 km) et profitez du feu de camp et de breuvages chauds!

**Le samedi 4 février, de 18 h 30 à 21 h 30**  
**au Boisé Beupré, route Sainte-Anne-Saint-Onésime**

Entrée libre et gratuite pour tous!



Location de raquettes possible au CÉGEP de La Pocatière (du lundi au vendredi pour réserver): 418 856-1525 # 2226. Coût de fin de semaine : 15 \$/ la paire de raquette + 20 \$ de dépôt.

Pour plus d'information, contactez la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière au 418 856-3192 ou à [paroisse@ste-anne-de-la-pocatiere.com](mailto:paroisse@ste-anne-de-la-pocatiere.com)



KamourAction est une liste d'activités proposées pour bouger au Kamouraska et cette activité en fait partie!

Une initiative du comité de la famille et des personnes âgées de Sainte-Anne-de-la-Pocatière



## Horaire du bureau municipal pour la période des Fêtes

**Le bureau municipal sera fermé du 23 décembre 2022 à midi jusqu'au 3 janvier 2023 inclusivement. Il réouvrira le mercredi 4 janvier 2023 dès 8 h 30.**

Durant cette période, les employés demeurent disponibles pour parer à toute urgence. Le service de déneigement restera à l'œuvre pour assurer votre sécurité.

## Séance du Conseil municipal de janvier 2023

**Le mardi 10 janvier 2023 à 20 h** à la salle municipale située au 395, chemin des Sables Est. Bienvenue!

## La Mosaïque - bibliothèque de La Pocatière



L'inscription à La Mosaïque-bibliothèque municipale est gratuite pour les résidents de la Ville de La Pocatière et de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Une preuve de résidence sera demandée au moment de l'inscription.

Les étudiants peuvent aussi s'abonner moyennant un dépôt de 20 \$ qui est remboursable au départ et selon certaines conditions (avoir rapporté tous les biens culturels empruntés et acquitté toutes les amendes). La carte étudiante pourrait être demandée au moment de l'inscription.

La bibliothèque est affiliée au Réseau BIBLIO du Bas-Saint-Laurent, « Un réseau ouvert sur le monde! », ce qui lui permet de proposer une plus grande variété de services à la communauté.

### Exposition de livres

Une exposition de livres de Noël est présentée du 1<sup>er</sup> novembre au 21 décembre!

### Exposition d'instruments de musique

Avez-vous remarqué les instruments de musique installés à la Mosaïque? Il est maintenant possible de les écouter! Par le biais de casques d'écoute, découvrez des pièces de musique ainsi qu'un court descriptif de l'instrument, le tout réalisé par l'École Destroismaisons!

### Exposition « Archipel »

Le comité d'exposition de La Pocatière vous invite à visiter l'exposition inusitée de l'artiste Chantale Bouchard. Elle présente des tableaux qui changeront le regard que nous portons à notre environnement. Prenez note que l'exposition se terminera le 1<sup>er</sup> février 2023.

Pour ne rien manquer de nos activités, vous pouvez aimer la page Facebook de la salle d'exposition de La Pocatière ou visiter le site Internet de Ville La Pocatière.

Source : Manuelle Mainguy et Hélène Desjardins, pour le Comité d'exposition

### La tribune poésie avec Yvan Lévesque

Pour adulte

Le jeudi 15 décembre de 18 h à 20 h

Dans cet espace poétique venez lire ou déclamer les poèmes de vos auteurs préférés ou surtout vos compositions personnelles. Apportez votre collation, le café sera offert.

Inscription au 450 492-2455

### Emprunts de jeux de société

La Mosaïque prête plus de 100 jeux de société. Dépôt d'un montant requis selon le jeu.

### Club de jeux de société et « Spécial Noël »

Un club de jeux de société tient régulièrement des soirées ludiques à La Mosaïque et le 14 décembre, c'est un « Spécial Noël » avec des jeux de Noël!

Pour plus d'information :

[www.facebook.com/clubdejeuxlapoc/](http://www.facebook.com/clubdejeuxlapoc/)

## Heures d'ouverture de

### La Mosaïque – Bibliothèque de La Pocatière

les mardis et les mercredis de 13 h à 16 h 30

les jeudis de 16 h à 20 h

les samedis de 10 h à midi

### Coordonnées

900, 6<sup>e</sup> avenue La Pocatière (Québec) G0R 1Z0

Téléphone : 418 856-3394, poste 1118

Courriel : [biblio@lapocatiere.ca](mailto:biblio@lapocatiere.ca)

## Responsabilité des propriétaires riverains des routes appartenant au ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD)

Les citoyens souhaitent bénéficier d'un réseau routier sécuritaire et fonctionnel. C'est pourquoi le Ministère consacre d'importantes ressources à l'entretien des routes. Toutefois, la collaboration des **propriétaires riverains est essentielle** pour respecter l'intégrité du corridor routier, en particulier de l'emprise routière.

Pour vivre en bon voisinage avec le Ministère, il est important de **demander les autorisations appropriées** avant d'entreprendre des travaux ou des activités à l'intérieur de l'emprise routière en contactant le Centre de service de Saint-Pascal au 418-492-6325. Il est situé au 85, rue Varin RR 1, Saint-Pascal QC G0L 3Y0.

Si, à la suite d'une intervention d'un propriétaire riverain, un aménagement à l'intérieur de l'emprise routière ou l'utilisation qu'il fait de cette dernière n'est pas conforme aux normes établies en vertu de la [Loi sur la voirie](#) et du [Code de la sécurité routière](#), le Ministère avise par écrit le propriétaire concerné d'apporter les modifications nécessaires dans les meilleurs délais. Si les travaux demandés ne sont pas faits, le Ministère peut les faire exécuter aux frais du propriétaire.

Site Internet :

<https://www.transports.gouv.qc.ca/fr/securite-signalisation/responsabilite-proprietaires-riverains/Pages/responsabilite-proprietaires-riverains.aspx>

## En parler, ça fait du bien...

**TEL-AIDE**  
**QUÉBEC**  
Service d'écoute téléphonique

Vous vivez des moments difficiles... Vous n'avez personne à qui parler...

Service d'écoute téléphonique gratuit de 9 h à minuit.

Tél. : 418 686-2433 (Ville de Québec)

Tél. : (Sans-frais) [1-877-700-2433](tel:1-877-700-2433)

(Portneuf, Charlevoix, Bas St-Laurent, Gaspésie, Îles-de-la-Madeleine)

[www.telaide.qc.ca](http://www.telaide.qc.ca)

-----  
Au nom du Conseil municipal de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, des employés municipaux et en mon nom personnel, je vous souhaite un Joyeux Noël et une excellente année 2023 !

Rosaire Ouellet, maire